



Grand débat national et PJJ « Ma Santé 2022 » : ce que veulent les médecins

Synthèse des contributions déposées au CNOM - avril 2019

Dans le cadre du Grand débat national et de l'examen du projet de loi « Ma Santé 2022 », le Conseil national de l'Ordre avait organisé, le 12 février, un débat réunissant les acteurs du système de santé pour échanger ensemble sur la loi à venir et sa mise en œuvre. Les propositions qui ont émergé ont été publiées sur le [site du Conseil national](#).

En parallèle, le Conseil national a également souhaité inviter l'ensemble des médecins à prendre la parole et faire part de leurs propositions sur son site internet. Ils font état d'un système de santé à bout de souffle, qu'il est urgent de réformer. Une préoccupation majeure partagée par les Français qui se sont exprimés dans le cadre du Grand débat, la santé s'étant spontanément « invitée » dans les discussions, comme indiqué par le Premier ministre Edouard Philippe lors de la restitution du 8 avril.

Méthodologie

Au total, **3 434 médecins ont participé à la consultation lancée par l'Ordre**. Le dépôt des contributions a été principalement effectué via une plateforme sécurisée sur le site du CNOM, mise en place du 20 février au 15 mars 2019 (3 354 sur le site, 22 en format mail et 58 en format papier).

Au total, **6 questions étaient posées**, 2 générales et 4 thématiques :

- Dans le cadre du grand débat national, quels messages voudriez-vous porter en tant que médecin ?
- Le projet de loi « Ma Santé 2022 », visant à transformer notre système de santé, sera prochainement examiné au Parlement. Quels sont, d'après-vous, les points à réformer de manière prioritaire ?
- Sur la formation, si vous deviez transformer le système avec une mesure prioritaire, quelle serait-elle ?
- Sur l'organisation territoriale des soins, si vous deviez transformer le système avec une mesure prioritaire, quelle serait-elle ?
- Sur le numérique en santé et la télémédecine, si vous deviez transformer le système avec une mesure prioritaire, quelle serait-elle ?
- Sur la démocratie sanitaire, si vous deviez transformer le système avec une mesure prioritaire, quelle serait-elle ?

Les principaux enseignements : six axes prioritaires de réforme ont émergé

Les répondants ont, à travers les six questions posées, fait part de leurs préoccupations et partagé leurs propositions de réformes. **Six axes prioritaires ont ainsi émergé :**

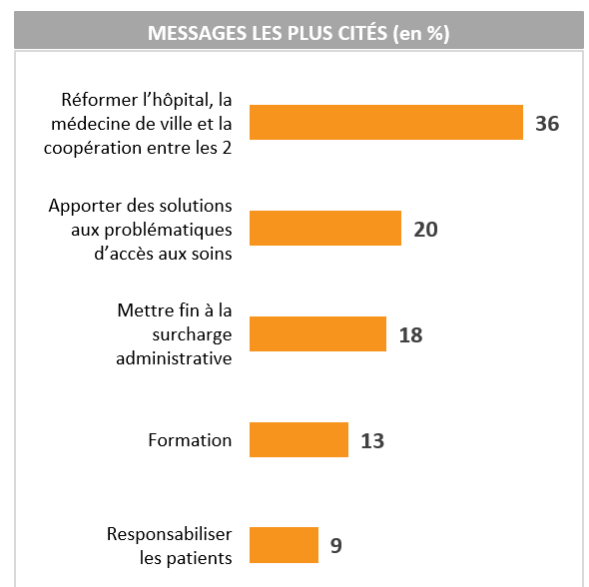
- Réformer **l'hôpital, la médecine de ville et la coopération entre les deux** ;
- Apporter des solutions aux **problématiques d'accès aux soins** ;
- Mettre fin à la **surcharge administrative** qui pèse sur les professionnels ;
- Réformer la **formation** en tenant compte des différents types d'exercice, en révisant le numerus clausus et en humanisant les études médicales ;
- Lever les **freins et inquiétudes liés à la télémédecine et au numérique en santé**, en facilitant l'utilisation du DMP et en harmonisant les logiciels interprofessionnels ;
- Replacer le **médecin au cœur des décisions**, en réformant notamment le rôle des ARS et en associant mieux les patients.

Dans le détail

D'abord interrogés sur les messages qu'ils souhaitaient voir porter dans le Grand débat national (question 1), les médecins ont fait part de leur **vive inquiétude face à la détérioration du système de santé**. Décrivant leurs conditions de travail, **ils ont très largement déploré les dysfonctionnements à l'hôpital comme les difficultés rencontrées en médecine de ville**. A partir de ce constat particulièrement sévère, trois propositions se sont dégagées :

- Réformer prioritairement l'hôpital en lui donnant des moyens, la médecine de ville en la revalorisant, et la coopération entre les deux (36% des réponses) ;
- Apporter des solutions aux problématiques d'accès aux soins (20% des réponses), en améliorant les conditions d'exercice dans les zones sous-denses ;
- Mettre fin à la surcharge administrative (18% des réponses), que les médecins ne supportent plus.

La réforme des études médicales puis la nécessité de responsabiliser davantage les patients se sont ensuite imposées (respectivement 13% et 9% des réponses).



Concernant les axes de réforme du projet de loi « Ma Santé 2022 » (question 2), les contributeurs ont sensiblement listé les mêmes priorités :

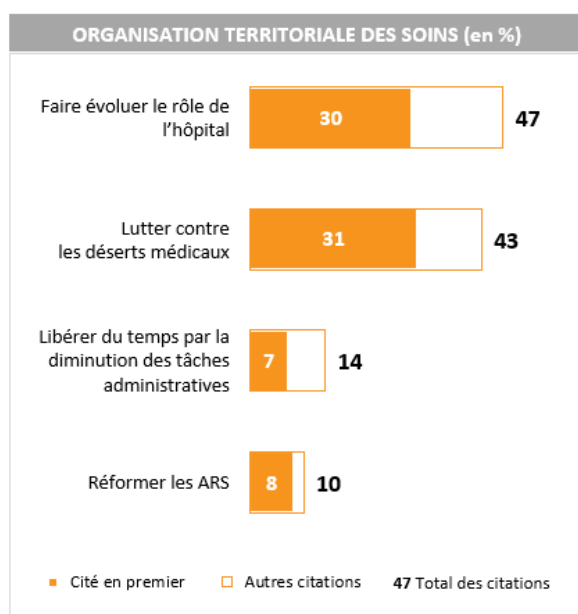
- Réformer prioritairement l'hôpital, la médecine de ville et la coopération entre les deux (44% des réponses) ;
- Réformer la formation des jeunes médecins (19% des réponses) ;
- Mettre fin à la surcharge administrative (17% des réponses).

Sur le sujet spécifique de la formation (question 3), les médecins ont exprimé trois mesures à prendre pour relever les défis auxquels la médecine fait face :

- Mieux lier la formation au type d'exercice, en sortant enfin des études médicales trop « hospitalo-centrées » (50% des réponses, dont 30% en 1er) ;
- Réviser le numerus clausus (20% des réponses, dont 16% en 1er) ;
- Humaniser les études médicales, aussi bien dans la sélection des étudiants que dans les enseignements délivrés (14% des réponses, dont 9% en 1er).

Invités à se prononcer sur l'organisation territoriale des soins (question 4), les répondants ont estimé qu'il était indispensable de :

- Faire évoluer le rôle de l'hôpital (47% des réponses, dont 30% en 1er), en favorisant et en développant les structures de proximité d'une part, et en coordonnant les différents acteurs d'autre part ;
- Lutter contre les déserts médicaux (43% des réponses, dont 31% en 1er), en incitant à l'installation dans les zones déficitaires avec des aides financières mais aussi en créant de nouvelles structures facilitant l'exercice médical (MSP notamment) ;
- Libérer du temps médical par la diminution des tâches administratives (14% des réponses, dont 7% en 1er), pour permettre aux médecins de se consacrer pleinement à leurs patients ;
- Réformer les ARS (10% des réponses, dont 8% en 1er), accusées de « freiner les initiatives » et de « décider sans concerter ».



Au sujet du numérique en santé et de la télémédecine (question 5), les avis sont partagés sur les bienfaits des nouvelles technologies. Trois axes forts ressortent là encore :

- Nombre de médecins font part de leur méfiance à l'égard de la télémédecine, qui mettrait en péril le colloque singulier. Certains y voient cependant une opportunité d'améliorer l'accès aux soins, à condition de lever quelques freins, comme l'accès aux équipements techniques, la protection des données de santé ou encore la formation des médecins (58% des réponses au total, dont 50% en 1er) ;
- Faciliter l'appropriation et l'utilisation du dossier médical partagé (30% de réponses, dont 24% en 1er) ;

- Harmoniser les logiciels entre médecine hospitalière et médecine de ville (20% de réponses, dont 13% en 1er).

Enfin, les enjeux liés à l'instauration d'une véritable démocratie sanitaire (question 6) ont fait émerger les principales attentes des médecins en la matière, à savoir :

- Replacer le médecin au cœur des décisions (59% de réponses, dont 39% en 1er), en privilégiant l'écoute des acteurs de terrain face au « tout administratif » dans les différentes instances ;
- Mieux associer les patients (16% de réponses, dont 9% en 1er), en particulier dans les décisions locales ;
- Revoir le fonctionnement des ARS (10% de réponses, dont 9% en 1er), dont le manque d'écoute est pointé du doigt.